

PLAN STRATÉGIQUE @HORIZON2025

preventionbtp.fr









La prévention, une ambition collective





DONNER LA PRIORITÉ
À LA PRÉVENTION, À LA QUALITÉ
DE VIE ET AUX CONDITIONS
DE TRAVAIL COMME LEVIER
DE PERFORMANCE DE
L'ENTREPRISE ET DE BIEN-ÊTRE
DES SALARIÉS.

02



Paul Duphil Secrétaire Général

es derniers mois ont été porteurs de bonnes nouvelles en santé et sécurité au travail et dans le BTP. Le 2 août 2021, le parlement a adopté une loi réformant le système de santé au travail, transposant l'accord des partenaires sociaux interprofessionnels de décembre 2020. Le 14 décembre dernier, le secrétaire d'Etat à la santé au travail, Laurent Pietraszewski, a présenté le 4e plan santé au travail (PST4), fruit d'un travail paritaire au sein du Conseil d'Orientation des Conditions de Travail ; construit dans la continuité du PST3, il va initier une nouvelle dynamique collective des acteurs de la prévention. La Covid-19, sujet majeur de préoccupation de ces derniers mois, semble s'atténuer. Selon les premières informations disponibles, les accidents du travail seraient en recul en 2021. Enfin, le BTP a retrouvé son activité d'avant crise, bien que confronté à des soucis de prix des matières premières, de disponibilité de matériels, matériaux et personnel.

Fortement présent pendant toute la crise de la Covid-19, l'OPPBTP a lui aussi posé sa pierre en 2021 pour porter les dynamiques futures en santé au travail et dans la construction. Le 8 octobre dernier, le Conseil du Comité national de l'OPPBTP a adopté à l'unanimité le nouveau plan stratégique @HORIZON 2025. Fruit d'un consensus paritaire à l'œuvre depuis bientôt 75 ans au sein de l'OPPBTP, dans la continuité d'HORIZON 2020, ce plan guidera les actions de l'Organisme jusqu'en 2026. Dans un contexte compliqué, la profession a montré une fois encore sa capacité à se

rassembler, à se mobiliser et à s'unir pour faire avancer la prévention.

@HORIZON 2025 est bien entendu construit en parfaite complémentarité avec le PST4. En tant qu'acteur majeur de la prévention dans le BTP, un secteur qui reste un des premiers secteurs concernés par les accidents graves et mortels, l'OPPBTP participe activement, depuis 2010, à l'élaboration des PST. Pour faciliter la convergence et la cohérence des actions de l'Organisme avec les politiques nationales, le Conseil du comité National a d'ailleurs choisi de s'accorder sur la même temporalité pour son plan stratégique que celle voulue par les Pouvoirs Publics.

Plébiscité par l'ensemble des partenaires sociaux, le PST4 ambitionne de bâtir, pour la période 2021-2025, un système de santé au travail capable de répondre aux besoins des entreprises, des salariés et de leurs représentants. Pour y parvenir, le Ministère du travail s'appuie sur ses partenaires historiques parmi lesquels l'OPPBTP, qui a toujours su, avec son approche positive de la prévention notamment, innover en la matière. Aujourd'hui, le PST 4 et le plan stratégique @HORIZON 2025 partagent donc une ambition commune : « donner la priorité à la prévention, à la qualité de vie et aux conditions de travail comme levier de performance de l'entreprise et de bien-être des salariés ».

Dans la continuité d'HORIZON 2020 et dans la lignée du PST4, @HORIZON 2025, au travers des cinq priorités qui le composent, continue de faire de la prévention la colonne vertébrale de son action, avec une large place donnée à la lutte contre les accidents graves et mortels, l'usure professionnelle, le dialogue social, ainsi que l'innovation et l'anticipation des bouleversements à venir dans la construction. Comme le PST4, @HORIZON 2025 partage également la volonté de s'appuyer sur le terrain pour sensibiliser, mobiliser et accompagner toutes les entreprises, et plus particulièrement les TPE et les PME, via des actions de proximité conduites sur les chantiers, mais également en utilisant la force de nouveaux moyens qu'offre le digital.

Cette convergence stratégique des plans nationaux et sectoriels doit permettre de garantir aux entreprises et aux salariés, une plus grande efficacité des actions engagées et une meilleure coordination entre les différents partenaires de la prévention.

C'est donc avec confiance dans la réussite future du plan @HORIZON 2025 que nous vous invitons à prendre connaissance du manifeste adopté par le Conseil du Comité national le 8 octobre dernier, qui fixe à l'OPPBTP une feuille de route en phase avec les ambitions nationales des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, avec les attentes d'un secteur particulièrement concernés par les enjeux de santé et de sécurité, et avec les grands défis d'avenir en matière sanitaire et environnementale.

- 06 Contexte
- 10 Priorités
- Maintenir une présence forte de l'Organisme sur le terrain.
- 18 #2
 Offrir une assistance technique et des parcours de prévention à toutes les entreprises grâce au digital.
- Réaliser l'ingénierie prévention

 des métiers de demain, avec l'objectif

 d'une prévention intégrée dès la

 conception, portée par l'innovation.
- Former les jeunes, les nouveaux dirigeants et les intérimaires et assurer ainsi un haut niveau de compétences prévention des personnels du BTP.
- Contribuer au changement
 de paradigme de la prévention,
 en s'appuyant sur Prévention et
 Performance et la culture de
 prévention, en vue d'une approche
 résolument positive et incitative en
 prévention des risques professionnels.
- 36 Gouvernance et implantation



GRÂCE À LA PRÉVENTION, PRÉPARONS UN AVENIR PLUS SÛR POUR LE BTP

La crise de la Covid-19 agit comme un révélateur des forces et faiblesses de notre monde. Elle est aussi un signal d'alerte face aux bouleversements à venir en raison de la crise climatique et écologique, dont les effets risquent d'être bien plus considérables et durables que les conséquences sanitaires de la Covid.

Alors que les premières réflexions du Conseil du Comité national et de la direction de l'OPPBTP pour préparer le plan @HORIZON 2025 favorisaient la continuité dans l'action en profitant de la croissance de nos moyens, les ruptures actuelles et à venir incitent à agir en priorité pour préparer le monde du BTP et l'OPPBTP à cet avenir incertain, riche d'opportunités mais aussi de risques nouveaux, pour garantir la meilleure performance en prévention des risques professionnels.

2025

par le Conseil du Comité national. Ainsi que l'a montré le bilan détaillé du plan

HORIZON 2020, la plupart des objectifs ont été atteints. Prévention et Performance a permis de changer le regard de nombre d'acteurs et d'entreprises sur la prévention, bien qu'il reste encore du chemin pour changer véritablement de paradigme. Le digital a permis quelques succès éclatants, comme l'agence en ligne, un service plébiscité, ou encore Prem's, l'outil digital d'évaluation des risques destiné aux TPE. La force du réseau territorial de proximité de l'OPPBTP a permis des actions au plus près des entreprises et des chantiers : accompagnements lors des situations d'urgence, actions ciblées, promotion de proximité avec les partenaires en région. L'OPPBTP a réussi à étendre son impact en formation initiale professionnelle et supérieure.

Ces priorités étaient en accord avec le 3º Plan Santé au Travail de l'Etat, qui a été adopté en Conseil d'Orientation des Conditions de Travail le même jour que le vote du plan HORIZON 2020

Un contexte stratégique BTP perçu comme stable

En 2015, le Bâtiment et les Travaux Publics espéraient une sortie rapide de la crise financière initiée en 2008 avec la faillite de Lehmann Brothers. avec de nombreux défis à relever, sur fond de remise en cause partielle des modèles économiques et sociaux, et d'une exigence croissante d'efficacité. Cependant, les évolutions et innovations dans la construction étaient envisagées de façon linéaire, avec des améliorations incrémentales. Globalement, le contexte BTP était perçu comme stable.

Les progrès continus en prévention des cinq années précédentes avaient été soulignés, avec 15 % de baisse de l'indice de fréquence sur la période. Il était attendu que la tendance se poursuive, tout en recherchant les actions susceptibles de la soutenir.

La nouveauté retenue par le Conseil du Comité national comme priorité primordiale du plan HORIZON 2020 a été l'émergence d'une nouvelle vision et d'un nouvel élan pour la prévention, à partir des travaux innovants de l'Organisme sur la dimension économique de la prévention et sur les liens entre la performance globale des entreprises et leur performance en prévention. Le plan HORIZON 2020 avait comme objectif premier de changer le paradigme de la prévention, en passant d'une vision traditionnelle associant réglementation-obligationssanctions à une approche résolument positive et incitative, dans une culture fondée sur l'excellence et le dialogue.

À cette priorité primordiale, le Conseil du Comité national avait associé un principe de ciblage sur les risques prioritaires, les enjeux liés aux conditions de travail, mais aussi la nécessité d'engager des moyens sur le digital. L'objectif global du plan HORIZON 2020 a été formulé ainsi : une approche positive en prévention pour des entreprises performantes et la satisfaction de tous sur des chantiers sûrs et sains.

UNE APPROCHE POSITIVE EN PRÉVENTION **POUR DES ENTREPRISES PERFORMANTES ET LA SATISFACTION** DE TOUS SUR DES CHANTIERS SÛRS ET SAINS.

HORIZON 2020 a été structuré en 5 programmes prioritaires:

Culture prévention : mobiliser les entreprises avec un message positif de performance et le DUER comme

Renouveler les accompagnements des entreprises et des acteurs clés de la construction, dans une approche des accidents graves et mortels;

Conditions de travail : développer des solutions innovantes et performantes grâce aux retours d'expérience et à des études de terrain, et accompagner la mise en œuvre du compte pénibilité ;

Stratégie digitale : une offre de prévention innovante et personnalisée accessible à tous :

Déployer une organisation dynamique au service du plan stratégique HORIZON 2020.



Des prestations spécialisées et adaptées ont été apportées à la coordination SPS (livre blanc), aux CSE nouvellement créés et aux grandes entreprises, dans le cadre d'un partenariat avec l'ICSI. L'expertise au service du BTP a bénéficié des résultats de nombreuses études, dont les plus notoires sont Carto Amiante, PMAi et Silice, Règles de l'Art Amiante, et les études métiers. L'OPPBTP a renforcé son rôle d'expertise auprès de l'Etat, faisant valoir les enjeux particuliers des métiers de la construction et portant une forte dimension opérationnelle.

téléchargements en 2020 pendant

600 000

la crise sanitaire

Un contexte actuel radicalement différent

Le monde qui s'annonce pour les toutes prochaines années est marqué par les ruptures, actuelles et à venir.

Covid-19, une rupture inattendue, et durable

La Covid est bien entendu la rupture la plus marquante en ce début d'année 2021. Après avoir mis le monde brutalement à l'arrêt en mars 2020, la Covid continue à bouleverser les circuits économiques et sociaux, l'organisation du travail, les relations entre les personnes, le sentiment collectif de sécurité et la capacité à nous projeter dans l'avenir. Nos certitudes sur les évolutions en cours et à venir, sur la maitrise de ces évolutions, ont volé en éclats. Les répercussions de cette crise sont encore incertaines, tant dans leurs effets que dans leur durée.

Bien que chamboulé, le BTP a fait la preuve de sa résilience, d'une part en sachant arrêter en urgence et en ordre les opérations en cours, d'autre part en rassemblant ses forces pour construire une réponse collective et consensuelle à la crise, avec le soutien de l'OPPBTP, et enfin en réussissant à reprendre rapidement les activités avec les compléments d'organisation et d'équipement indispensables pour assurer la sécurité sanitaire des collaborateurs. En revanche, la Covid a mis en lumière des faiblesses pour l'hygiène, et une chaine de construction insuffisamment solidaire et intégrée avec des maitres d'ouvrage très diversement concernés.

LE DIGITAL A DÉMONTRÉ SA PUISSANCE ET SON IMPACT, AU CŒUR DU QUOTIDIEN DE CHAQUE CITOYEN FRANÇAIS ET DE CHAQUE ENTREPRISE.



Cette crise a aussi rappelé la très forte attente des entreprises envers l'OPPBTP, l'organisme de prévention des branches Bâtiment et Travaux Publics, pour bénéficier d'informations techniques de prévention sûres, qui font autorité. Le réseau territorial de l'Organisme et les relations entretenues par les personnels de l'OPPBTP avec de très nombreuses entreprises ont montré aussi tout leur intérêt. Ils ont permis l'organisation très rapide des réunions d'information, du conseil au plus près du terrain, un appui et un soutien de proximité fortement appréciés.

rassemblant plus de 15 000 personnes.



Une rupture en devenir rapide : la transition climatique et écologique

Les impacts du changement climatique et écologique risquent d'être bien plus importants et profonds que ceux de la Covid. Les premiers effets concrets s'en font sentir, qui remettent profondément en question la conception des villes, des bâtiments et des infrastructures, et la façon de les construire.

Les réflexions et travaux sur le sujet ont été initiés depuis plus d'une quinzaine d'années. Le Plan Bâtiment Durable a été officiellement lancé en 2009 pour fédérer les acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'objectifs ambitieux d'efficacité énergétique et environnementale. Diverses réglementations ont été édictées au fil des ans précisant les niveaux de performance thermique à atteindre progressivement.

L'adoption récente de la nouvelle Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020), plus large que les Réglementations Thermiques (RT) qui l'ont précédée, marque une étape nouvelle, sujette à contestation en raison du caractère abrupt de ses conséquences. C'est néanmoins une remarquable illustration des ruptures en cours en raison de la transition énergétique et écologique ; sous la pression des opinions publiques, on constate une formidable accélération. Qu'il s'agisse de bâtiment et travaux publics, de construction neuve ou de rénovation, c'est à une véritable métamorphose que les métiers sont confrontés, à très brève échéance. Les risques associés aux métiers vont nécessairement être aussi bouleversés, et la prévention des risques professionnels aussi.

Le digital, une révolution en cours

15000

la crise sanitaire

1000

distance pendant

la crise sanitaire

Enfin, le digital a pris une place incontournable dans nos vies. En 2015, les réseaux sociaux étaient encore balbutiants ; ils sont omniprésents aujourd'hui. En 2015, le chiffre d'affaires des GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple, Microsoft) était plus de moitié moindre qu'en 2020, soit plus de 15 % de croissance par an, près de dix fois la croissance économique des pays occidentaux.

Le digital s'est immiscé partout et a changé à grande vitesse nos modes de consommation, nos loisirs, nos relations. Une culture de l'immédiateté et une concurrence exacerbée se sont développées, qui impactent directement un organisme comme l'OPPBTP dont une part importante de la mission consiste à mettre à disposition de l'information et à apporter de l'assistance. L'acronyme anglais ATAWAD (anytime, anywhere, any device – à tout moment, partout, sur tous les supports) s'est imposé et traduit un niveau d'exigence et des modes de travail auxquels chaque entreprise doit répondre au risque de disparaitre.

Si le digital s'est imposé rapidement et partout, c'est avant tout en raison des extraordinaires potentialités qu'il apporte. Le digital est vecteur d'opportunités et d'innovations, dont le BTP, la prévention et l'OPPBTP commencent à tirer avantage. Comme indiqué ci-dessus, sans le digital, l'OPPBTP n'aurait pas été capable de faire face à la crise Covid et d'assurer sa mission avec rapidité et efficacité.

LES EXPERTS NOUS DISENT QUE CETTE RÉVOLUTION DIGITALE N'A PAS FINI DE NOUS SURPRENDRE, ELLE EST EN PLEINE ACCÉLÉRATION.

LA TECHNIQUE BTP ET LE DIGITAL SONT NOS DEUX ENJEUX DE DEMAIN. SI NOUS LOUPONS LE DIGITAL, D'AUTRES PRENDRONT LA PLACE. ET SI NOUS N'ÉTIONS PLUS RECONNUS POUR NOS COMPÉTENCES TECHNIQUES B NOUS TOMBERIONS DANS LE POT COMMUN.

Quelles priorités pour @HORIZON 2025?

Les premières orientations

Lors de ses travaux préparatoires, le Conseil du Comité national a rappelé les fondamentaux de la mission de l'OPPBTP, organisme technique paritaire des branches Bâtiment et Travaux Publics : l'expertise pour identifier les solutions de prévention, la **promotion** en construisant les arguments et portant le message de prévention auprès des acteurs de la construction, et l'accompagnement des entreprises et autres acteurs de la construction, en assistance technique, conseil et formation.

Le Conseil du Comité national a également rappelé les trois enjeux fondamentaux de la prévention dans le BTP retenus lors du plan HORIZON 2020, qui doivent toujours guider les actions de l'Organisme. Des enjeux fortement connectés à ceux du PST 4 (voir encadré ci-contre).

Enjeux en lien avec le PST 4

La philosophie du 4º Plan Santé au Travail découle de la signature de l'accord national interprofessionnel (ANI) du 9 décembre 2020, suivi de la loi du 2 août 2021 renforçant la prévention en santé au travail. La convergence entre PST4 et @HORIZON 2025 est renforcée au niveau des objectifs opérationnels suivants :

Poursuivre la mobilisation des entreprises et de leurs salariés, en particulier parmi les plus petites mais pas uniquement, pour développer la prise en charge active des guestions de santé et sécurité au travail au quotidien dans un contexte où les solutions sont largement disponibles.

Faire baisser les accidents graves et mortels. Avec entre 150 et 200 décès par an, le BTP est en première ligne et doit renforcer ses actions et efforts pour faire

baisser drastiquement les accidents graves et mortels.

Relever le défi des conditions de travail et de leur amélioration : dès 2011 avec l'accord de branche pour la prévention de la pénibilité et l'amélioration des conditions de travail, le BTP a affirmé sa volonté pour faire progresser les conditions de travail, facteur d'attractivité du métier, de satisfaction et d'efficacité au quotidien.

Le Conseil souhaite capitaliser sur les succès du plan HORIZON 2020 (Prévention et Performance, digital, nouveaux outils pour les TPE et entreprises artisanales, actions ciblées. Carto et études métiers, actions en formation initiale et supérieure, accompagnement des CHCST et CSE, programmes grands groupes) et les points forts de l'Organisme (réseau territorial, expertise technique, relation avec l'Etat).

Tirant les enseignements de la crise Covid, le Conseil et la direction de l'OPPBTP ont mis en avant la nécessité de renforcer la dimension technique de l'Organisme pour offrir un panel de solutions beaucoup plus riche et spécifique selon les situations de travail, nourri par les retours d'expérience (REX) issus du terrain.

Pour le plan @HORIZON 2025, le Conseil a donc retenu quatre orientations prioritaires:

- Renforcer la dimension technique de l'OPPBTP, avec un flux d'études et de retours d'expérience issus du terrain, des partenariats avec les organisations professionnelles et des industriels pour développer des solutions techniques intégrant la prévention :
- · Accélérer le digital, pour en tirer tous les avantages, tant pour la mission de promotion de l'Organisme que pour accompagner les innovations qui pourront améliorer la sécurité et la prévention sur les chantiers;
- Poursuivre les travaux **Prévention et** Performance et le changement de paradigme de la prévention, pour atteindre une approche en prévention résolument positive et incitative ;
- Développer la **formation**, pour garantir les compétences indispensables en prévention des risques professionnels dès l'entrée dans la vie active et tout au long du parcours professionnel.

Le Conseil du Comité national a réaffirmé son attachement à la présence et à l'action de terrain des conseillers de l'OPPBTP, au plus près des entreprises et des chantiers. Dans un univers bousculé par le digital et l'irruption de relations virtuelles, il est essentiel pour l'Organisme de marquer sa présence sur le terrain, d'assister les chefs d'entreprises et les salariés qui en font la demande, d'expérimenter in situ les solutions adaptées aux différents métiers et situations de travail. C'est un facteur de permanence dans un monde marqué par les ruptures.

Répondre aux ruptures actuelles et futures

Lors des travaux du Conseil le 28 janvier dernier, cette notion de "ruptures" n'a pas été mise en avant. Il semble intéressant de le faire, pour souligner l'urgence impérative d'agir en lien avec ces ruptures. Pour HORIZON 2020, nous avions prévu des actions prioritaires de prévention dans un monde perçu comme stable; pour @HORIZON 2025, nous devons anticiper un monde instable pour la prévention dans le BTP et l'OPPBTP, donc préparer les entreprises à cet avenir incertain doit être la priorité.

Il faut renforcer la résilience du BTP et sa capacité à s'adapter rapidement aux changements à venir. Organisme de référence en prévention des risques professionnels pour le BTP, l'OPPBTP doit accompagner les entreprises face à ce futur complexe qui s'annonce, porteur d'opportunités autant que de bouleversements, et contribuer ainsi à une performance prévention en progression constante.

Pour cela, il est essentiel que l'OPPBTP reste fortement présent sur les chantiers et colle à la réalité du terrain. Les personnels de l'OPPBTP doivent garder un lien étroit avec les entreprises et leur personnel. Nous devons accélérer sur le digital pour démultiplier la capacité d'accompagnement de l'OPPBTP et proposer des solutions à toutes les entreprises qui le souhaitent. Nous devons contribuer activement à l'émergence de solutions innovantes et sûres d'un point de vue des risques professionnels, nous intéresser aux nouveaux métiers et risques. La compétence des personnels du BTP est un enjeu clé de la résilience du secteur et de sa capacité à relever les nombreux défis, en priorité pour toutes celles et tous ceux qui rejoignent nos métiers. Enfin, le changement de paradigme de la prévention initié lors du plan HORIZON 2020 avec Prévention et Performance doit être poursuivi.



5 PRIORITÉS STRATÉGIQUES

#

MAINTENIR **UNE PRÉSENCE FORTE** DE L'ORGANISME **SUR LE TERRAIN.**

#2

OFFRIR UNE ASSISTANCE TECHNIQUE ET DES PARCOURS DE PRÉVENTION À TOUTES LES ENTREPRISES **GRÂCE AU DIGITAL.**

RÉALISER L'INGÉNIERIE PRÉVENTION DES MÉTIERS **DE DEMAIN. AVEC L'OBJECTIF** D'UNE PRÉVENTION INTÉGRÉE DÈS LA CONCEPTION, PORTÉE PAR L'INNOVATION.

#4

FORMER LES JEUNES. LES NOUVEAUX **DIRIGEANTS ET LES INTÉRIMAIRES ET ASSURER** AINSI UN HAUT NIVEAU DE **COMPÉTENCES PRÉVENTION DES PERSONNELS DU BTP.**

#5

CONTRIBUER AU CHANGEMENT DE PARADIGME DE LA PRÉVENTION. **ET PERFORMANCE ET LA CULTURE DE PRÉVENTION, EN VUE D'UNE APPROCHE RÉSOLUMENT POSITIVE ET INCITATIVE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.**

5 PRINCIPES DE DÉPLOIEMENT



Un organisme au service

des branches Bâtiment

contribution obligatoire

branches du Bâtiment

et des Travaux Publics,

l'OPPBTP doit toujours

accompagner le plus

d'entreprises, et mettre

et Travaux Publics:

financé par une

de toutes les

entreprises des

viser à servir et

grand nombre

ses ressources à

tous les salariés.

disposition de toutes

les entreprises et de



Un organisme

le paritarisme définit

de l'OPPBTP, qui veille

à concilier l'exigence

la santé des salariés

la nature profonde

de la prévention.

et l'intérêt des

entreprises, à

d'entreprises,

encadrants et

et de dialogue.

rassembler tous

les acteurs, chefs

salariés, dans un

esprit de consensus

paritaire :



Relais et partenariats :

l'approche partenariale doit être favorisée de façon systématique, avec les organisations professionnelles et syndicales du BTP, les services de santé au travail, les services de l'Etat, l'Assurance Maladie et les autres préventeurs institutionnels dont la complémentarité d'action est attendue des entreprises. D'autres grands partenaires seront recherchés, industriels et distributeurs, loueurs.... ainsi que dans la formation initiale.

Logique de choix et de ciblage :

la logique de choix et de ciblage évite la dispersion des moyens et favorise l'efficacité des actions engagées : elle a montré son intérêt lors du plan HORIZON 2020, même si la profusion d'attentes et de sollicitations vis-à-vis de l'Organisme en éprouve régulièrement les limites de mise en œuvre.

Logique de mesure et d'évaluation :

toute action ou projet engagé par l'OPPBTP doit avoir des objectifs et des indicateurs de performance. et faire l'objet d'une analyse en fin de déploiement.

MAINTENIR UNE PRÉSENCE FORTE DE L'ORGANISME SUR LE TERRAIN.

En complément du développement des nouvelles technologies et du travail à distance, l'OPPBTP affirme sa volonté de maintenir une présence importante de ses conseillers et experts sur le terrain, au plus près des entreprises et de leurs enjeux de prévention : « tout part du chantier et doit revenir au chantier »!

> Cette présence « terrain » vise prioritairement à animer un réseau territorial fort et actif, à accompagner les entreprises de toutes tailles (dont les entreprises artisanales et TPE) et engager des actions de prévention, et enfin à recueillir des pratiques d'excellence pour en faire la promotion. Elle doit être calibrée de façon à mettre à disposition les ressources nécessaires aux différents programmes et actions poursuivis par l'Organisme, dont les priorités nouvelles : base documentaire,

d'expérience terrain, de l'entreprise artisanale au grand groupe. La politique de partenariat avec les services de santé au travail sera examinée au terme du processus législatif en cours, en particulier dans l'accompagnement des entreprises pour la réalisation du Document Unique.

Conformément aux recommandations de la Cour des comptes, l'objectif d'implantation de l'Organisme dans les départements d'outre-mer sera poursuivi, avec Mayotte en première priorité.

Assistance en entreprise et sur chantier

L'OPPBTP continuera à apporter une aide individualisée à toute entreprise en situation d'urgence, accident ou arrêt de chantier, avec l'objectif de mettre en place le cas échéant les fondamentaux de la prévention et l'élimination des causes de la situation d'urgence.

Le digital (site Internet, applications mobiles, agence en ligne PréventionBTP En direct) répond à une part croissante des besoins des entreprises pour de l'assistance technique (dont les TPE qui représentent près de 50% des usages); cette assistance technique permet d'identifier les solutions techniques de prévention adaptées. Le digital doit être favorisé car il démultiplie la capacité de l'Organisme à agir en soutien des entreprises. Néanmoins, les conseillers de l'OPPBTP continueront à se rendre en entreprise ou sur chantier en cas de besoin, en particulier quand la solution de prévention n'existe pas dans la base documentaire de l'OPPBTP, ce qui permettra de compléter celle-ci.

Maintenir des accompagnements en conseil

Au-delà de l'assistance technique qui représente la première attente des entreprises vis-à-vis de l'OPPBTP, il est utile de maintenir des capacités d'accompagnement en conseil. Ces actions visent prioritairement à développer l'organisation des entreprises et la mise en place de systèmes de management de la prévention. Ces accompagnements en conseil sont nécessairement limités en nombre en fonction des ressources de l'Organisme, et pourront donner lieu à des parcours de formation-action avec participation financière des entreprises.









Conforter les activités de formation professionnelle continue

La formation professionnelle continue (FPC) constitue un mode d'action et d'accompagnement important dans toute démarche d'amélioration de la prévention des risques en entreprises. L'OPPBTP a développé des produits innovants et uniques tels que Prév'action, PRATIQ'prévention, des formations spécialisées BTP pour les CSE. Il assure des formations techniques spécifiques telles que les formations plomb, travaux en hauteur ou travaux sous circulation. Il réalise des formations sur mesure pour les grands groupes, les sociétés d'intérim ou des maitres d'ouvrage. Enfin, il assure la formation des formateurs de CSPS et amiante sous-section 3.

Le redéploiement de la FPC, bien engagé à la suite de l'arrêt des formations obligatoires en 2018 mais fortement perturbé en 2020 par la crise Covid, sera poursuivi avec l'objectif d'atteindre l'équilibre financier de l'activité au cours du plan @HORIZON 2025. Pour les TPE, les modules courts et gratuits de formation à distance seront favorisés, comme les D-Clic Prévention.

CETTE PRÉSENCE SUR LE TERRAIN À ANIMER UN RÉSEAU TERRITORIAL FORT ET ACTIF...



CES ACTIONS CIBLÉES SERONT INSCRITES DANS UN CADRE PARTENARIAL AVEC LES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE L'OPPBTP.

Poursuivre l'accompagnement des CSE

Il est proposé de poursuivre l'accompagnement des CSE, acteurs paritaires de la prévention, selon les modalités arrêtées en 2019 : promotion et mise à disposition de ressources collectives pour les CSE des entreprises de dix à cinquante salariés, participation dans la mesure des moyens disponibles aux CSE des entreprises de cinquante à trois cents salariés et aux CSSCT. Des complémentarités seront recherchées avec les SISTBTP et SPSTI, les Carsat et les Dreets.

Répondre aux besoins spécifiques des grandes entreprises

Les conventions d'accompagnement de grandes entreprises, dans le cadre de notre partenariat avec l'ICSI, ont montré leur intérêt et leur spécificité. Du fait de leur taille et de leurs modes d'organisation, ces entreprises ont un niveau d'excellence en prévention qui est source d'innovation, et donc de retours d'expérience intéressants pour le BTP. Il est donc primordial pour l'OPPBTP de travailler étroitement avec elles pour identifier les nouvelles étapes et nouveaux besoins en prévention, et construire ainsi la prévention du futur. C'est particulièrement vrai actuellement des démarches autour de la culture de prévention, des facteurs humains et organisationnels, et de l'approche de la prévention avec la performance globale. Il est donc proposé de conforter l'équipe en charge.

Actions ciblées et thématiques de prévention prioritaires

Il est proposé que ces sept thématiques ne donnent pas lieu à des programmes spécifiques mais qu'elles soient intégrées dans les différentes priorités stratégiques selon les programmes d'action définis annuellement avec les orientations votées par le Conseil. Il est à noter que ces thématiques prioritaires recouvrent celles retenues à ce jour pour le 4º Plan Santé au Travail. En particulier, il est proposé que des actions ciblées soient organisées deux ou trois fois par an sur l'une de ces



• Les TMS

thématiques, selon les orientations annuelles retenues par le Conseil. Ces actions organisées par campagnes de trois mois pourraient consister en :

- une mise à jour de la documentation ;
- · une campagne de communication presse, mailing et réseaux sociaux sur la thématique ; envoi d'une Lettre de Prévention BTP sur le thème ; organisation de conférences et webinaires ;
- · la mobilisation du réseau Cap Prévention sur la thématique retenue;
- une prise de contact direct par mailing puis téléphone auprès d'un panel d'entreprises ciblées (dont une part majoritaire de TPE) en vue de réaliser un diagnostic puis un accompagnement le cas échéant pour quelques entreprises volontaires;
- · un baromètre issu de la compilation des diagnostics;
- · un relais auprès des établissements de forma-

Autant que possible, ces actions ciblées seront inscrites dans un cadre partenarial avec les organisations membres du Conseil de l'OPPBTP, les acteurs institutionnels de la prévention, DGT, Cnam, SISTBTP et SPSTI, mais aussi tout acteur pertinent sur le thème, industriel, distributeur, loueur ou autre.

C'est ainsi que nous avons proposé dans le cadre de la préparation du PST4 que les actions sur le risque routier soient structurées autour de la Semaine du risque routier au travail, organisée chaque année en mai par la Délégation Interministérielle à la Sécurité Routière.

50 %

représenté

par les TPE

Développer l'ingénierie de terrain et les retours d'expérience

L'identification, la formalisation et le partage des solutions de prévention et pratiques d'excellence avec toute la profession sont au cœur de la mission de l'Organisme : tout accompagnement individuel doit apporter un bénéfice collectif. Par ailleurs, l'atteinte des objectifs de la priorité stratégique #2 exige de développer fortement la base documentaire de l'OPPBTP, tant en solutions de prévention répondant aux très nombreuses situations de chantier du BTP, qu'en exemples de mise en œuvre réussie de ces solutions. Un programme spécifique doit être engagé pour mobiliser et organiser les ressources nécessaires, former les conseillers et ingénieurs à cet effet, dégager la disponibilité, mettre en œuvre les circuits de production et de valorisation. Pour cela, un mode de création de contenus métiers sera organisé avec les équipes opérationnelles. Les sujets seront traités en priorité selon les thématiques de prévention retenues par le Conseil et les actions ciblées qui seront engagées, les métiers et les risques insuffisamment nourris à ce jour et les résultats de recherches non satisfaisants. La réussite de ce fonctionnement réside également dans la création d'un outil de collecte et de saisie dédié, pratique et facile d'utilisation.

Le développement de cette ingénierie de terrain et de retours d'expérience massifs est un enjeu stratégique et opérationnel fort du plan @HORIZON 2025, qui doit entrainer une large part des collaborateurs et exige la mise en place de circuits de recueil et de valorisation.

Fort de ses premiers succès avec le digital et grâce à la nouvelle architecture du site Internet. l'Organisme peut viser un accompagnement massif des entreprises et des salariés du BTP, en particulier pour les TPE, en mettant à leur disposition des outils digitaux simples, efficaces et accessibles à tous, complémentaires de la présence terrain. Cette « démultiplication » des capacités de l'Organisme serait poursuivie principalement avec deux services aux entreprises : information technique et parcours d'accompagnement.



Une offre digitale d'information d'assistance technique produite et diffusée en masse dont le contenu provient du terrain

En tant qu'organisme technique référent des branches Bâtiment et Travaux Publics, expert pour les questions de prévention professionnelle dans le BTP, l'OPPBTP doit apporter une réponse d'expert immédiate, pertinente et adaptée à toute requête technique. Les canaux digitaux (site Internet de l'OPPBTP ou applications mobiles à développer) sont les outils adaptés pour répondre aux 240 000 entreprises adhérentes et 1 500 000 salariés de la profession. L'objectif est d'atteindre un niveau d'excellence pour les requêtes sur le site de l'OPPBTP, de créer un effet « waouh » en raison de la pertinence et de la précision des réponses apportées.

Il est nécessaire pour cela de renforcer notre offre d'information et notre documentation, avec une offre fiable, simple et adaptée qui couvre tous les métiers et les situations de travail les plus courantes. L'ingénierie de terrain et les retours d'expérience issus du terrain seront la première source d'enrichissement et de renouvellement de la documentation, associés aux travaux d'expertise, résultats d'études, règles de l'art... Un système de participation sera proposé aux entreprises, sur le modèle de ce qui a été expérimenté lors de la crise Covid. Le nouvel outil de gestion de contenus Paddix mis en œuvre lors de la refonte du site Internet nous permet d'identifier les thèmes qui ont besoin d'être complétés,

tels que hyperbarie, éboulement, effondrement, désamiantage, travaux ferroviaires, isolation, pose de carrelage, montage d'échafaudage, utilisation d'outils coupants, travail en tranchées, mise en œuvre de béton bitumineux, pour ne citer que les principaux.



19

NOTRE AMBITION EST DE PROPOSER UN ASSISTANT PRÉVENTION EN POCHE AVEC UNE SÉLECTION DE FONCTIONNALITÉS 100 % CHANTIER DU BTP. EN PREMIER LIEU. MON CONSEILLER DANS MA POCHE!

La promesse d'une offre d'information technique « top niveau » nécessite de vérifier qu'elle satisfait les utilisateurs. Il convient de garantir en permanence la qualité de l'offre et sa bonne adéquation avec toute question des professionnels internautes, entreprises comme salariés. Pour cela, la pertinence des résultats de recherche sera vérifiée, sur le site de l'OPPBTP mais aussi sur les moteurs de recherche Internet. Cela nécessite une organisation nouvelle avec la contribution quotidienne des préventeurs qui ont la connaissance et la connexion avec le terrain. Sur le modèle de l'agence en ligne, une petite équipe de conseillers sera dédiée à cette mission de test de la qualité et de la pertinence de l'offre. L'ensemble des collaborateurs sera néanmoins invité à y participer, car ce qui est mutualisable et diffusable en masse pour les branches Bâtiment et Travaux Publics et auprès des 240 000 entreprises a plus de valeur qu'une action individuelle. même approfondie, qui ne se transforme pas au service du collectif.

Alors que les équipes techniques, conseillers et ingénieurs de prévention, experts de la direction technique, auront principalement la charge de l'enrichissement de la documentation, l'équipe de la Digicom aura la responsabilité de l'optimisation de la diffusion au plus grand nombre, avec un bon référencement pour les moteurs de recherche, par des affichages proactifs sous forme de parcours sur le site ou les applications selon les profils, par des mises en avant sur les réseaux sociaux, par des exportations de nos contenus sur des sites et des applications de partenaires.

Le digital permet une mesure instantanée de l'intérêt et de la pertinence de la documentation mise à disposition des professionnels. L'analyse des requêtes permettra, à terme, d'établir un observatoire des préoccupations en Prévention (les sujets les plus visités et les moins visités), ce qui permettra d'identifier les progrès en matière de Culture prévention et les renforts à opérer.

Créer des parcours digitaux pour accompagner significativement plus de professionnels en prévention

Depuis 2019, un premier parcours d'accompagnement digital est proposé aux entreprises ayant réalisé un DU Prem's. Près de 30 % d'entre elles sont allées jusqu'au bout. Une nouvelle étape a été franchie avec la personnalisation du site, qui permet de proposer des contenus individualisés en fonction du parcours et de l'identité des internautes

Dans le cadre du plan @H2025, il est proposé de démultiplier les capacités d'accompagnement des entreprises, en particulier les TPE, entreprises artisanales et PME, mais aussi des salariés, et de tout « consommateur » des ressources digitales de l'OPPBTP. Une attention particulière doit être apportée aux TPE, pour lesquelles le digital est la seule possibilité d'accompagnement et dont le très grand nombre justifie le développement d'outils d'accompagnement digitaux. Il en va de même pour les préventeurs d'entreprises, premiers utilisateurs de l'univers digital de l'OPPBTP. Les avancées en termes de techniques digitales offrent en effet l'opportunité d'être en relation (en conversation) continue avec eux, de façon automatique : chaque professionnel est considéré comme un client VIP, il est connu, reconnu et se voit proposer, de façon proactive, des conseils qui correspondent à sa maturité en prévention, à son métier, à la taille de son entreprise et à son contexte de travail particulièrement en mouvement

Développer 4 techniques

- un contact de proximité et des réponses immédiates.
- Le marketing relationnel automatisé qui permet de recontacter les visiteurs.
- Les réseaux sociaux qui offrent la possibilité de converser avec une communauté.



LE SITE INTERNET DE L'OPPBTP PERMET DÉSORMAIS UNE PERSONNALISATION AVANCÉE DES PARCOURS, GRÂCE À UN ESPACE PERSONNEL ET UN ESPACE ENTREPRISE DISSOCIÉS.

dans la poche »

Un bouquet d'applications mobiles : pour les équipes sur le terrain, « la prévention, c'est

Notre ambition est de proposer un « assistant prévention en poche » avec une sélection de fonctionnalités 100 % chantier du BTP. En premier lieu, « mon conseiller dans ma poche ! », avec la possibilité de rentrer à tous moments en contact avec notre équipe de conseillers en ligne par chat, appel audio et également avec le nouveau service de « téléconsultation » en cours de tests ; et bien sûr l'accès à une base de questions/ réponses fréquentes et simples.

En second lieu, proposer un bouquet de services simples, intuitifs et personnalisables tels qu'un outil d'accueil d'un nouvel arrivant, un protocole d'aide pour la gestion d'une situation d'urgence ou d'accident et une sélection OPPBTP d'applis smartphone du commerce comme un sonomètre, un luxmètre, la cartographie des sanitaires publics... Enfin, l'utilisateur se verra proposer un module de vérification d'équipements de travail courants (engins de chantier, échafaudages...).

• La personnalisation : un assistant-coach en prévention pour progresser à son rythme !

Le site internet de l'OPPBTP permet désormais une personnalisation avancée des parcours, grâce à un espace Personnel et un espace Entreprise dissociés pour mieux gérer les actions planifiées, favoris, historiques, abonnements,

L'OPPBTP VA ANIMER LES VISITEURS DU SITE PREVENTIONBTP.FR ET LES INVITER À DÉCOUVRIR DE NOUVEAUX CONTENUS, OUTILS ET SERVICES EN RELATION AVEC LEURS PRÉOCCUPATIONS.

outils, et droits d'accès. Il sera possible d'éditer un bilan annuel de prévention, un document utile pour faire le point, communiquer en interne et préparer le plan d'action et de formation de l'année suivante. Un contact avec un conseiller OPPBTP pourrait être proposé dans les parcours.

Le marketing relationnel : une invitation systématique à revenir pour progresser

Animer les visiteurs du site preventionbtp.fr et les inviter à découvrir de nouveaux contenus, outils et services en relation avec leurs préoccupations. Le marketing relationnel automatisé vise à créer une relation personnalisée et continue avec chaque utilisateur afin de soutenir et relancer ses actions entre deux visites sur l'espace digital de l'OPPBTP.

Aller vers les entreprises et les salariés avec les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont un véritable tremplin qui s'appuie sur le principe de viralité de l'information. La progression majeure du nombre d'abonnés et de followers aux fils d'actualités de l'Organisme depuis leur création en 2017, démontre que tous les professionnels se retrouvent sur ces plateformes quels que soient leur âge, leur profil ou leurs usages. Les réseaux sociaux sont des outils qui permettent à l'OPPBTP de toucher des salariés, nombreux sur ces supports digitaux. Pour gagner en visibilité et efficacité, il est proposé de constituer au cours du plan @H2025 un maillage local porté par les conseillers de l'Organisme pour engager en proximité les professionnels et développer la parole des experts.

Le principe de libre accessibilité de toutes les ressources digitales de l'OPPBTP sera maintenu, pour un large partage des meilleures pratiques de prévention BTP.

#3

RÉALISER L'INGÉNIERIE PRÉVENTION DES MÉTIERS DE DEMAIN, AVEC L'OBJECTIF D'UNE PRÉVENTION INTÉGRÉE DÈS LA CONCEPTION, PORTÉE PAR L'INNOVATION. L'innovation technique est le premier facteur d'amélioration des conditions de sécurité et de travail. L'expertise technique de l'OPPBTP doit donc continuer à être renforcée et les études poursuivies, pour imaginer et construire les solutions de prévention pour les chantiers.

> Alors que la construction va être bousculée par les défis climatique et énergétique, il importe d'identifier les enjeux nouveaux, mais aussi de se saisir de toutes les opportunités offertes par l'innovation technique et technologique, en lien avec les organisations professionnelles, les industriels, les fabricants de matériels et matériaux, les distributeurs et les loueurs.

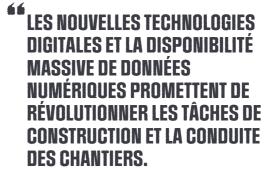
Anticiper les métiers de demain du Bâtiment et des Travaux Publics

Pour le seul Bâtiment, un objectif national annuel de 500 000 rénovations énergétiques a été annoncé et la Réglementation Environnementale 2020 (RE 2020) va bien au-delà de la seule préoccupation énergétique. Rénovations et constructions neuves vont utiliser massivement le bois, en structure et en parement, des éléments préfabriqués nécessaires à la massification des rénovations énergétiques, ainsi que de nouveaux matériaux isolants. Outre la transition écologique, des tendances architecturales ou des orientations prises par les industriels sont génératrices de risques nouveaux. Les doubles voire les triples vitrages, conjugués aux grandes baies vitrées pour le facteur lumière du jour, nécessitent des

menuiseries plus grandes et plus lourdes. Les risques physiques liés aux dimensions des pancarrelages de grandes tailles vont croissant. façon accrue et va nécessiter une mobilisation

neaux composites, des parements rapportés, des La question du levage risque donc de se poser de





et les zones péri-urbaines, exige une optimisation des flux avec des dispositions harmonisées d'organisation des livraisons, des zones d'attentes déportées, des zones tampons extérieures au chantier. Les futures interdictions de circulation dans les centres-villes de plusieurs grandes villes obligent à repenser la logistique et identifier les risques associés

La transition énergétique induit une forte croissance des installations d'énergies renouvelables (EnR), principalement les fermes de panneaux photovoltaïques et les parcs d'éoliennes terrestres et offshore. Les risques liés à la construction de ces équipements sont connus mais la maintenance de ces parcs va nécessiter une attention et des compétences spécifiques en travaux sur cordes et travail sous tension. L'expertise en la matière de l'OPPBTP doit donc être maintenue, voire renforcée.

La ville intelligente (« smart city ») et les infrastructures actives (génération d'énergie à partir d'une route) promettent également des évolutions maieures des métiers des Travaux Publics et des besoins d'expertise et d'accompagnement nouveaux pour l'OPPBTP.

Eléments de méthode et de planification, modes constructifs et opératoires, règles de l'art, éléments de chiffrage en lien avec la prévention, veille, études de terrain et études métiers, les supports d'expertise à développer sont nombreux pour anticiper sur les besoins nouveaux des entreprises et assurer ainsi une prévention intégrée aux métiers de demain, dans un travail mené en étroite collaboration avec les organisations professionnelles et les acteurs industriels.

des moyens de l'Organisme, à conjuguer avec les

questions du « dernier mètre » et les difficultés de

manutention et de pose. La préfabrication, béton

ou bois, va déporter une partie de l'activité en

atelier ou usine et susciter des risques nouveaux

pour le BTP, pour lesquels une expertise sera

La déconstruction et le réemploi sont aussi pro-

mis à un fort développement avec l'économie circulaire. Une première étude métier réalisée en

2015 a montré de nombreuses difficultés de pré-

vention liées au modèle économique d'un secteur

très manuel peu régulé par les normes et DTU.

Les risques sont pourtant nombreux, entre

La logistique zéro carbone, en particulier dans les

opérations de rénovation dans les centres-villes

jusqu'au risque d'effondrement.

nécessaire.

Saisir les opportunités des nouvelles technologies

Les nouvelles technologies digitales et la disponibilité massive de données numériques promettent de révolutionner les tâches de construction et la conduite des chantiers. Les compagnons via leurs équipements, les badges, les matériels, les engins, les matériaux, les capchutes, substances dangereuses, manutention, et teurs seront tous porteurs et émetteurs de données dans l'Internet des Objets (IoT, internet of things). La collecte, le traitement et l'exploitation de ces données concernent toutes les



500 000

étude métier

LES MISSIONS HORIZON 2020
AUPRÈS DES COORDONNATEURS SPS
ET DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE SERONT
POURSUIVIES, AVEC DES OBJECTIFS
BIEN DÉFINIS.

actions du chantier: l'accès au site par les personnels, l'entrée/sortie des matériaux, les matériels et les engins... Les services potentiellement offerts par le traitement des données touchent aussi bien le compagnon dans l'exécution d'une tâche, dans la mise en œuvre d'un élément d'ouvrage avec la représentation virtuelle de l'ouvrage et des tâches avant, pendant et après l'exécution, que l'encadrement dans ses prises de décisions organisationnelles et jusqu'aux diverses formes de reporting, de suivi de planning et de consolidations budgétaires.

Ces technologies vont aider le BTP à répondre à des impératifs nouveaux multiples et souvent contradictoires : la commande publique et privée demande de construire plus, plus vite, moins cher et mieux, ce qui ouvre le marché du BTP. Digitalisation, big data, maquettes numériques, robotisation, intelligence artificielle, internet des objets, EPI connectés... sont autant d'opportunités de mutation profonde de l'exécution des tâches des chantiers ellesmêmes, de leur conception et du contrôle, et de la prévention des risques.

La gestion et le partage des données sera au cœur de ces enjeux nouveaux. Certains acteurs du BTP ont suggéré que l'OPPBTP joue un rôle actif pour le partage des données en lien avec la prévention. Des investigations complémentaires sont nécessaires avant de prononcer une recommandation.

Il est donc proposé que l'OPPBTP procède dans un premier temps à des expérimentations. Dans le domaine de la Prévention de l'Usure Professionnelle et des TMS, le terrain d'expérimentation retenu concerne les exosquelettes. Dans le domaine des EPI, la veille sur les EPI connectés sera poursuivie. Un projet relatif à la prévention des effets caniculaires sur les personnels des chantiers est en passe de démarrer, avec



des bracelets électroniques qui communiquent une alerte en fonction de seuils d'élévation de température.

Au chapitre de la data, et à titre prospectif, des expérimentations (« POCs - proof of concept ») autour de la reconnaissance d'images (« computer vision ») et des données (« data ») seront donc lancées pour identifier le potentiel et définir ce que doit être l'action de l'OPPBTP dans le domaine. Il est proposé de travailler d'une part sur la détection de heurt engin-piéton avec commande d'arrêt machine, pour laquelle les technologies existent mais leur mise en œuvre dans le contexte du chantier reste à inventer, et d'autre part sur la caractérisation du niveau de risque d'un chantier, par le croisement de quantités de données (personnels et leurs équipements, dispositifs de sécurité, matériaux, matériels, machines, flux, météo, etc.) dont le traitement manuel n'est pas réalisable alors que le traitement par intelligence artificielle fournit des aides à la décision.

Le risque chimique : une thématique toujours prioritaire

La mobilisation de l'OPPBTP sur les risques chimiques est allée croissante ces dernières années et est appelée à se maintenir. Les risques amiante-plomb-silice sont particulièrement présents dans la reconquête du patrimoine par la rénovation. De même, pour les friches urbaines, les travaux en milieux pollués disposent encore de peu de solutions pratiques transposant les règles applicables.

Il est donc proposé de maintenir l'expertise de l'OPPBTP, alliée à une forte approche partenariale avec la DGT en particulier, mais aussi l'INRS, l'Anses ou encore Santé Publique France. L'objectif de simplification de la réglementation applicable aux produits chimiques serait poursuivi, dont les modalités de mesurage pour le respect des VLEP (valeurs limites d'exposition professionnelle) avec la logique Carto de bases de référence reconnues par l'Etat et permettant d'alléger les obligations de mesurage sur chantier. En lien avec Notre-Dame de Paris, l'accent sera mis sur la problématique plomb. L'extension du concept des règles de l'art à d'autres domaines que l'amiante sera étudiée.

Maitrise d'ouvrage et CSPS : un engagement limité

Les missions HORIZON 2020 auprès des coordonnateurs SPS et de la maîtrise d'ouvrage seront poursuivies, avec des objectifs bien définis et des moyens limités, selon les propositions présentées lors du séminaire du Conseil du Comité national le 28 janvier 2021. Il s'agirait

d'une part de poursuivre les actions consécutives au Livre Blanc et l'animation des clubs CSPS. D'autre part, l'objectif serait de tirer les enseignements de la crise Covid et du manque d'implication de nombreux maitres d'ouvrages en mettant à disposition des ressources en ligne, en accompagnant quelques opérations emblématiques, en s'intéressant aux différentes formes de mutualisation et le cas échéant au lot spécifique santé et sécurité. Comme pour Pôle Habitat FFB, quelques acteurs clés de la maitrise d'ouvrage seraient accompagnés.

Autres enjeux techniques

Une nouvelle dynamique des Etudes Métiers est envisagée, avec la mise en place d'outils d'observation et d'analyse plus rapides à déployer, en préalable et en complément des Etudes Métiers, études qui relèvent quant à elles d'une organisation multipartite plus structurée et de fait plus longue à finaliser.

A la suite de la crise Covid, des travaux sont engagés d'une part pour en faire un retour d'expérience, et d'autre part sur la thématique hygiène et l'aménagement des installations de chantier. Bien que n'étant pas dans le cœur de métier de l'OPPBTP, les liens entre santé publique et santé au travail seront explorés, avec le soutien des médecins conseil de l'OPPBTP.

Enfin, des travaux importants ont été menés ces derniers mois pour mettre à disposition des entreprises une base documentaire en droit de la prévention, rassemblant dans un même espace la réglementation applicable issue de divers codes. Après une phase de test fin 2021, le Conseil se prononcera sur la poursuite de l'initiative.

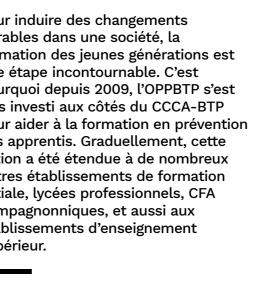
L'enjeu à terme est de maintenir l'OPPBTP dans son rôle d'organisme de référence, avec une expertise reconnue et un système expert qui soit la référence dans le Bâtiment et les Travaux Publics par sa richesse d'informations et sa capacité à fournir dans la durée des réponses exactes et complètes à toutes les requêtes de prévention adressées au site préventionbtp.fr, à l'agence en ligne et aux agences dans chaque région.



#4

FORMER LES JEUNES, LES NOUVEAUX DIRIGEANTS ET LES INTÉRIMAIRES ET ASSURER AINSI UN HAUT NIVEAU DE COMPÉTENCES PRÉVENTION DES PERSONNELS DU BTP.

Pour induire des changements durables dans une société, la formation des jeunes générations est une étape incontournable. C'est pourquoi depuis 2009, l'OPPBTP s'est très investi aux côtés du CCCA-BTP pour aider à la formation en prévention des apprentis. Graduellement, cette action a été étendue à de nombreux autres établissements de formation initiale, lycées professionnels, CFA compagnonniques, et aussi aux établissements d'enseignement supérieur.



Fort des succès remportés ces dernières années, l'objectif est de dédier plus de moyens pour étendre notre action auprès de tous les jeunes entrants dans le BTP, les apprenants et étudiants en formation initiale professionnelle et supérieure ainsi que les nouveaux cadres et dirigeants d'entreprises, quel que soit leur âge. Il s'agirait d'être physiquement plus présent dans les établissements de formation initiale, de développer des modes innovants d'animation et de formation (enseignement à distance, approche ludique, applications de jeux comme pour les 100 minutes pour la vie 2021...). En amont, il est proposé de poursuivre notre contribution aux évolutions des référentiels de diplômes et de titres professionnels ainsi que la promotion de nos outils pédagogiques au sein des ministères, en lien avec les organisations professionnelles et syndicales du BTP.

Formation initiale professionnelle

On estime qu'environ 150 000 jeunes se forment chaque année dans le BTP en CAP, BP, Bac Pro tous statuts confondus, voie scolaire ou apprentissage. Centrés prioritairement sur les CFA paritaires et plus récemment sur les compagnons et quelques lycées, nous souhaitons, à l'horizon 2025, apporter nos services à la majeure partie des établissements BTP: les CFA du Bâtiment (Paritaires, Patronaux, Compagnons), les CFA des Travaux Publics et les lycées professionnels spécialisés dans le BTP.

Toucher le plus largement possible ce public, c'est d'abord renforcer la présence de nos conseillers en prévention auprès des établissements de formation professionnelle avec une offre de service spécifique. Cette offre aura pour objectif d'accroitre l'engagement en prévention des équipes de direction sur leur projet d'établissement, de susciter plus largement l'intérêt des enseignants et leur donner les outils pédagogiques pertinents pour porter au quotidien la prévention comme une compétence indissociable du savoir-faire professionnel. Ainsi les conseillers en prévention pourront proposer de nouvelles démarches d'accompagnement aux établissements de formation. Nous proposons également de renforcer nos actions de formation et d'information auprès de tous les personnels de CFA et de lycées par le biais d'ateliers pédagogiques, classes virtuelles ou webinaires.

Toucher le public des jeunes, c'est aussi et avant tout s'adresser directement à eux. L'innovation, thème largement porté par le

TOUCHER LE PLUS LARGEMENT POSSIBLE CE PUBLIC, C'EST D'ABORD RENFORCER LA PRÉSENCE DE NOS CONSEILLERS EN PRÉVENTION **AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC UNE OFFRE DE SERVICE SPÉCIFIQUE.**

CCCA-BTP avec lequel nous devons renouveler notre partenariat, est un levier majeur pour toucher les apprenants. Fort de l'accueil favorable par les jeunes du challenge "100 minutes pour la vie" 2021 par application mobile, nous proposons de renouveler et amplifier cette action, en construisant un lien pérenne entre ces jeunes et l'Organisme. Innover, c'est également promouvoir une offre de micro-formations digitales utilisables directement par les apprenants ou leurs enseignants, la vidéo étant aujourd'hui le premier mode d'acquisition de connaissances des nouvelles générations.

Innovation toujours, en développant des modules de Réalité Virtuelle; le perfectionnement et la démocratisation du matériel et sa connexion fréquente avec la maquette numérique (BIM) en fait désormais un outil pertinent et particulièrement attractif pour la formation des jeunes sur des enjeux de prévention des risques. Une sensibilisation de tous, apprentis et enseignants, sera étudiée, sur la base des principes de Prévention et Performance et/ou de l'approche positive. Une attention particulière sera portée à la formation des 250 enseignants intervenant en économie de la construction.

Enfin, nous proposons de dynamiser la relation entre les agences OPPBTP, les CFA, les maîtres d'apprentissages et leurs apprentis à travers des événements animés par les conseillers au sein des CFA.

Formation initiale supérieure

Chaque année, environ 10 000 étudiants sont formés en enseignement supérieur sur les métiers du Génie Civil, en IUT ou écoles d'ingénieurs. Mis en exergue par la crise sanitaire, les modes de formation à distance et multimodaux (Blended Learning), les « Serious Games » tels les modules de Réalité Virtuelle ou les « Escape Games » ont désormais démontré leur pertinence auprès des étudiants. Avec une offre résolument moderne intégrant ces nouveaux modes de formation, nous entendons poursuivre l'effort initié ces dernières années et former la plus grande majorité des étudiants d'IUT, de Mastères spécialisés et d'écoles d'ingénieurs de la construction.

Nous souhaitons porter plus largement au sein de ces écoles le message d'une prévention facteur clé de la performance des entreprises. Depuis 2016, près de 1 400 étudiants ont été formés à la méthode de calcul Prévention et Performance et 930 étudiants ont été initiés à l'étude Prévention et Performance. Nous

150 000 eunes formés chaque année

proposons de maintenir a minima ce niveau d'intervention et de promotion dans les établissements d'enseignement supérieur, et si cela est possible de le développer encore.

Formation des nouveaux dirigeants : créateurs et repreneurs d'entreprises

Depuis une quinzaine d'années, le développement de dispositifs de formation qualifiants ou certifiants s'est accéléré pour les futurs cadres et dirigeants du bâtiment. A côté des filières classigues de la formation supérieure, se déploient désormais des formations portées par les branches professionnelles, destinées aux futurs dirigeants et dirigeantes d'entreprises. Dans le même esprit se développent des dispositifs de formation au sein des CFA ou diverses écoles délivrant des titres professionnels d'encadrement aussi bien à des publics jeunes qu'adultes en évolution professionnelle. En nous appuyant sur l'action menée avec l'ESJDB, et après un état des lieux des formations existantes et de la place de la prévention dans celles- ci, nous proposons de construire une offre pédagogique pour les stagiaires qui suivent ces formations, en leur apportant les bases d'une culture de

prévention et en les accompagnant dans la construction d'un système de management de la sécurité pour leur entreprise. Notre ambition est de construire une relation durable entre notre Organisme et les nouveaux cadres et dirigeants d'entreprises du BTP.

Formation des intérimaires : des publics souvent fragilisés par leur manque d'expérience

Le niveau de compétence en prévention des intérimaires est très variable, les moyens de formation faisant souvent défaut en raison de la faible durée des contrats. Le PASI (passeport sécurité intérim), initiative portée par EGF avec le soutien de l'ASEBTP et de plusieurs grands groupes, est une des solutions pour garantir un niveau minimum de compétence des intérimaires, selon un référentiel de formation développé par la profession. Il est proposé que l'OPPBTP poursuive son action en soutien du PASI, tant en promotion du dispositif qu'en aide à sa mise en œuvre, en vue de son extension au plus grand nombre d'entreprises et d'intérimaires, selon des modalités qui restent à définir.

Par ailleurs, il est proposé que l'Organisme

soutienne les travaux qui pourraient s'engager pour le passeport prévention prévu par l'Accord National Interprofessionnel en santé et sécurité au travail du 9 décembre 2020 et la proposition de loi en discussion au Parlement. Ces travaux pourraient être l'occasion de mener le proiet de rationalisation des formations obligatoires porté par plusieurs organisations professionnelles du BTP. En effet, les formations obligatoires et recommandées sont très nombreuses (plus de 60 pour le BTP), et leurs parcours pédagogiques sont indépendants entre formations. Ceci se traduit par de nombreuses redondances et une possibilité d'optimisation chiffrée entre 15 et 20 % du temps total de formation. Des parcours modulaires coordonnés avec un socle commun minimum de compétence gagneraient à être mis en place en lien

avec le projet de passeport prévention.

60

pour le BTP

250

intervenant

L'OPPBTP S'ENGAGE À POURSUIVRE SON ACTION EN SOUTIEN DU PASI, TANT EN PROMOTION DU DISPOSITIF QU'EN AIDE À SA MISE EN ŒUVRE, EN VUE DE SON EXTENSION AU PLUS GRAND NOMBRE D'ENTREPRISES ET D'INTÉRIMAIRES.



CONTRIBUER AU CHANGEMENT DE PARADIGME DE LA PREVENTION, EN S'APPUYANT SUR PRÉVENTION ET PERFORMANCE ET LA CULTURE DE PRÉVENTION, EN VUE D'UNE APPROCHE RÉSOLUMENT **POSITIVE ET INCITATIVE** EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS.

En présentant les résultats des premiers travaux sur la dimension économique de la prévention en décembre 2012, l'OPPBTP a ouvert la voie à une approche renouvelée de la prévention, établissant le lien entre prévention et performance. Comme souligné par Franck Guarnieri, directeur du Centre de Recherche sur les Risques de l'Ecole des Mines de Paris, l'OPPBTP a permis un changement de paradigme, en passant de l'évitement du risque à l'espérance du gain en prévention.

> Ce changement de paradigme est aussi porté par les développements récents en culture de prévention et sur les facteurs humains et organisationnels, dont l'ICSI est un acteur majeur en l'établissement d'indicateurs pertinents pour le France, avec leguel l'OPPBTP travaille depuis 2017. Les acteurs institutionnels de la prévention, les organisations professionnelles et de nombreuses entreprises ont compris l'intérêt de ce changement de paradigme et s'emploient activement à en faire la promotion et la mise en œuvre. Force est de constater néanmoins que le regard porté sur la prévention est encore trop souvent négatif, dans une vision portée par l'obligation et la sanction. Il est donc proposé de poursuivre et d'amplifier les travaux réalisés ces dernières années.

Compléter l'approche économétrique de Prévention et Performance

Plus de 300 cas Prévention et Performance sont déjà disponibles, ce qui permet de couvrir un large éventail de métiers et de situations de travail. Il importe néanmoins de continuer à enrichir la base et de la renouveler avec des exemples récents, indispensables pour convaincre. En complément, les études de cas dits complexes seront multipliées. Celles-ci ont pour but de démontrer l'impact sur la performance globale d'une organisation d'entreprise, par exemple par la mise en œuvre d'un système de management de la santé et de la sécurité, ou de la bonne conception et réalisation d'une opération, en intégrant le plus en amont possible les principes de la coordination sécurité et protection de la santé. Certains de ces cas complexes portent sur l'analyse de la valeur ajoutée d'une mission de

coordination SPS, dans le cadre du Livre Blanc de la coordination SPS

Au-delà des cas formalisés Prévention et Performance, il est proposé de mobiliser les conseillers et experts de l'OPPBTP pour qu'une part significative des retours d'expérience et études incluent une approche économique simple, pour faire en sorte que le conseil en prévention n'ignore pas les réalités économiques de l'entreprise.

Les travaux de la chaire académique Prévention et Performance, lancée en partenariat avec CentraleSupélec et avec le soutien d'Eiffage Génie Civil, de Vinci Construction Terrassement et de Legendre, permettront de renforcer les bases académiques de nos études et travaux actuels. Pour mémoire, la chaire travaille sur trois axes, d'une part la compréhension des mécanismes organisationnels et sociologiques qui entretiennent la dissociation de la performance et de la prévention, d'autre part la création d'un outil pédagogique d'aide à la décision, et enfin pilotage en entreprise.

Les travaux de la chaire sont prévus de prendre fin en 2023. Il est proposé d'étudier en 2022 quelles suites pourraient être données à la chaire.

L'OPPBTP VA MOBILISER **SES CONSEILLERS ET EXPERTS POUR QU'UNE PART** SIGNIFICATIVE DES RETOURS D'EXPÉRIENCE ET **ETUDES INCLUENT UNE** APPROCHE ÉCONOMIQUE SIMPLE.

L'OPPBTP VA CONTINUER DE MOBILISER
LES CONSEILLERS ET EXPERTS DE L'OPPBTP
POUR QU'UNE PART SIGNIFICATIVE DES RETOURS
D'EXPÉRIENCE ET ÉTUDES INCLUENT UNE APPROCHE
ÉCONOMIQUE SIMPLE.



75 ans de l'Organisme en 2022



Développer la culture économique des préventeurs

Les préventeurs, qu'ils soient en entreprise ou dans les organismes de prévention, doivent savoir argumenter et convaincre, non seulement du bien-fondé de leurs préconisations en termes d'action ou de démarche de prévention, mais aussi de la valeur ajoutée de celles-ci pour la performance globale de l'entreprise. Pour ce faire, ils doivent donc savoir mieux appréhender les facteurs économiques, les facteurs sociaux en relation avec l'action de prévention, pour mieux valoriser l'intérêt de cette action de prévention au sein et dans le quotidien de l'entreprise afin d'en démontrer tous les bénéfices et notamment ceux pour sa performance.

Aussi, il est proposé d'une part de poursuivre et renforcer la formation des personnels de l'OPPBTP pour un objectif de meilleure connaissance des mécanismes de l'entreprise et de capacité d'analyse de la valeur ajoutée des actions menées. D'autre part, il est proposé de poursuivre et développer les formations à destination des préventeurs d'entreprise et d'organismes de prévention comme les SISTBTP et les SPSTI, relais de l'action de l'OPPBTP auprès des entreprises. En complément des formations en présentiel prodiguées dans certains groupes, les acteurs du BTP et de la prévention se verraient proposer des formations à distance et des webinaires pour leur permettre de mieux intégrer dans leur quotidien ces notions de performance associées à la prévention. Comme indiqué au titre de la priorité stratégique #4, la thématique Prévention et Performance continuera d'être portée dans les formations initiales supérieures accompagnées par l'OPPBTP.

Promouvoir massivement la performance globale et l'approche positive de la prévention

La thématique Prévention et Performance a largement été reprise depuis son lancement par l'OPPBTP. Le 3º Plan Santé au Travail en a fait une notion centrale, avec le retour sur investissement en prévention, et le rapport Lecocq-Forest-Dupuis d'août 2018 place la performance globale comme la prochaine frontière à atteindre par la santé et sécurité au travail. Il reste néanmoins encore beaucoup de chemin à parcourir pour changer le regard de la majorité des entreprises et des salariés sur la prévention.

Il est donc proposé d'engager une nouvelle étape de promotion massive en faveur d'une approche positive de la prévention, de son retour sur investissement, et des pratiques, règles et réglementations indispensables au succès.

Les modalités précises de cette promotion restent à déterminer. Elle pourrait faire appel à la multiplication de vidéos de cas Prévention et Performance et d'exemples inspirants de bonnes pratiques et de réussites, diffusées sur les réseaux sociaux, percutants et adaptés à un large public, dont les jeunes. Une nouvelle

campagne de communication multi annuelle pourrait être menée, en renouvelant les supports « approche positive » créés il y a quelques années. Elle serait relayée dans la presse BTP, dans les revues des organisations professionnelles et syndicales, sur les réseaux sociaux... Une première opportunité peut être envisagée en 2022 pour les 75 ans de l'Organisme, avec la création d'un prix OPPBTP annuel, centré sur l'approche positive de prévention et le retour sur investissement.

Cette nouvelle étape de promotion pourrait être l'occasion de relancer une logique partenariale forte, avec les organisations professionnelles et syndicales du BTP, les préventeurs institutionnels, dont l'Etat dans le cadre du 4º Plan Santé au Travail et dans la suite du rapport Lecocq, les services de santé au travail.

Culture de prévention et facteurs humains et organisationnels

Le partenariat signé avec l'ICSI en 2017 et les accompagnements engagés depuis auprès d'une dizaine de grands groupes ou filiales de grands groupes du BTP ont permis à l'OPPBTP de développer des compétences de pointe sur les facteurs humains et organisationnels, un des

trois piliers de la culture de prévention avec la sécurité technique et les systèmes de management de la prévention. En participant à divers groupes de travail de l'ICSI, l'OPPBTP participe activement à la construction de la prévention du futur, en complément des travaux réalisés avec les grandes entreprises du BTP, comme vu pour la priorité stratégique #1.

Il est proposé de poursuivre le partenariat avec l'ICSI, voire de l'ouvrir à d'autres partenaires volontaires. L'ambition est de poursuivre le développement d'une démarche d'évolution de la culture de prévention spécifique pour le BTP, intégrant l'approche Prévention et Performance. Ces travaux nourrissent l'ensemble des actions menées en entreprise par l'OPPBTP, au-delà des grands groupes qui en soutiennent le développement. La participation de l'ICSI aux travaux qui prendraient la suite de la chaire avec CentraleSupélec serait étudiée.

@HORIZON 2025 AMBITIONNE DE POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LES FORMATIONS À DESTINATION DES PRÉVENTEURS D'ENTREPRISE ET D'ORGANISMES DE PRÉVENTION.

Une gouvernance paritaire au service de la prévention

En tant qu'organisme paritaire, l'OPPBTP bénéficie d'une gouvernance assurée par les organisations professionnelles et syndicales du bâtiment et des travaux publics. Si celle-ci lui garantit une bonne représentativité auprès de la profession et des pouvoirs publics, sa nature paritaire permet, quant à elle, de faire progresser la culture prévention simultanément auprès des salariés et des chefs d'entreprise.

Le Conseil du comité national

Le Conseil du comité national détermine les orientations de l'Organisme, fixe le programme annuel et adopte le rapport d'activité, conformément à la politique générale de prévention et d'amélioration des conditions de travail définie par le ministre chargé du Travail et en concertation avec les organismes chargés de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. Le Secrétaire général, un représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie et le représentant du ministre chargé du Travail assistent aux délibérations du Conseil avec voix consultative.

Représentants des fédérations d'employeurs

Capeb : titulaire : Cécile Beaudonnat/suppélant : Jean-Yves Labat FFB : titulaire Frédéric Reynier/suppléante : Carole Panozzo FFB : titulaire Jean-Jacques Fleury/suppléant : Fabien Fourcade Fédération SCOP BTP : titulaire Jean-Marie Kerherno – Vice-Président/suppléant : Alexandre Potocki FNTP : titulaire Philippe Aurientis

Représentants des organisations syndicales des salariés

CFDT : titulaire Giovanni Verrecchia – Président/suppléant : David Raguen CFE-CGC BTP : titulaire Henri Coquemont/suppléant : Bertrand Simard CFTC : titulaire Jean-Michel Vaillendet/suppléant : Antonio Piqueras CGT : titulaire Christian Baix/suppléant : Frédéric Mau FO : titulaire Alain Rebé/suppléant : Frank Serra

Représentants du ministère du Travail Gilbert De Stefano - Chef du Bureau CT3

Représentant de la Cnam Christophe Desplat- Ingénieur Conseil L'OPPBTP en région



Les conseils des comités régionaux

Onze conseils des comités régionaux assurent un dialogue et des échanges permanents sur la prévention. Dotés d'un rôle consultatif, ils apportent leur soutien aux actions de l'Organisme. Tout comme le Conseil du comité national, les conseils des comités régionaux sont composés de 20 membres (10 titulaires et 10 suppléants), répartis à parts égales entre fédérations d'employeurs (FFB, CAPEB, FNTP, Fédération des SCOP BTP) et organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC BTP, CFTC, CGT, FO). Le responsable opérationnel du comité régional, un représentant de la caisse régionale d'assurance maladie et le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation siègent dans les conseils des comités régionaux avec voix consultative.



Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics

25, avenue du Général-Leclerc 92660 Boulogne-Billancourt Cedex Tél : 01 46 09 27 00 – F-mail : info@opphtp.fr

preventionbtp.fr oppbtp.com